

MAISON DE LA MEMOIRE DE MONS

INTERFACE



PERIODIQUE 136 - NOVEMBRE 2021



© Tony Coghne

Jacky Assez

© Mons Memorial Museum - collection Ville de Mons

© Tony Coghne

Au Val des Ecoliers



TABLE DES MATIERES

3/ Editorial

Activités

4/ Une opération archéologique : l'abbaye du Val des Ecoliers

5/ Le petit tiroir aux souvenirs qui me réconcilie avec l'humanité

6/ Le salon du livre de Wallonie

7/ Le destin des refuges d'abbaye après la Révolution française

Actualité

8/ L'abbaye du Val des Ecoliers

Découverte

12/ Deux lettres (suite et fin)

Chronique villageoise

20/ Nouvelles : un domaine viticole sous protection des anges (suite et fin)

Carte Mémoire

26/ Le quartier Rachot

EDITORIAL

Nous avons le plaisir de vous soumettre le programme des mois de novembre et décembre. Le 17 novembre vous sera proposée une conférence de Corentin Massart, archéologue responsable des fouilles sur le site du Val des Ecoliers, à l'emplacement où se situait le tri postal.

Le 27 novembre, Didier Georges vous convie à un atelier d'écriture sur un très beau thème : *le petit tiroir aux souvenirs qui me réconcilie avec l'humanité*.

Ce même week-end des 27 et 28 novembre se tiendra le *Salon du Livre de Wallonie*, nouvelle appellation de *Mon's livre*. Innovation supplémentaire, il se tiendra au MICX, le palais des congrès situé derrière la gare. Nous y serons présents bien entendu.

Enfin le 8 décembre, Pierre-Jean Niebes, archiviste aux Archives de l'Etat à Mons, nous parlera du destin des refuges d'abbayes

après la Révolution française, prolongeant ainsi le travail qu'avait réalisé Christiane Piérart sur ces mêmes refuges avant la Révolution.

Vous trouverez aussi dans ce numéro la suite et fin de deux articles parus précédemment ainsi qu'un article sur l'abbaye du Val des Ecoliers dans le cadre de la conférence sur les fouilles.

Jean Schils



CYCLE PAROLES



6



© Gérard Waelpuut

SALON DU LIVRE DE WALLONIE

Mon's Livre

Depuis une petite dizaine d'années, le salon « Mon's Livre » s'est imposé dans le paysage littéraire montois, sa renommée dépassant même nos frontières. L'occasion de rencontrer des auteurs en dédicace et des maisons d'éditions dans des domaines variés, le tout dans une ambiance conviviale propice aux échanges et découvertes.

Les différentes sociétés locales seront de la partie, comme chaque année. Nous y serons aussi bien sûr et vous pourrez y trouver nos livres et nos Cahiers. Suivez-nous aussi sur notre page Facebook « Maison de la Mémoire de Mons » pour connaître le numéro de notre stand, afin de nous retrouver plus rapidement.

>>>>>>>>>>
EN PRATIQUE

- **Les samedi 27 et dimanche 28 novembre, de 10 à 18 h**
- **ENTREE LIBRE**
- **INFO : www.monslivre.be**
- **RENDEZ-VOUS : au MICX (Centre de Congrès de Mons)**



© Gérard Noirfalise

LE DESTIN DES REFUGES D'ABBAYES A MONS APRES LEUR VENTE COMME BIENS NATIONAUX

Conférence par Pierre-Jean Niebes, archiviste aux A.E.M.

A la fin de l'Ancien Régime, la ville de Mons comptait 21 refuges d'abbayes, édifices de prestige. Aujourd'hui, il en subsiste 15. Christiane Piérard a étudié ces pieds-à-terre des abbayes sous l'angle architectural mais la question qui a retenu mon attention porte sur le destin de ces belles propriétés après leur vente comme biens nationaux principalement sous le Directoire.

Au cours du XIXe siècle, ces refuges se voient attribuer de nouvelles affectations. Leur évolution reflète l'évolution socio-économique de la ville durant le XIXe siècle. Aujourd'hui, ces refuges font partie du paysage urbain mais leur riche passé mérite qu'on s'attarde sur leur généalogie immobilière où l'on croise Jean Lescarts, Edmond Puissant et Isidore Warocqué.

>>>>>>>>>>
EN PRATIQUE

- **Le mercredi 8 décembre à 20 h**
- *P.A.F. : 5 euros / gratuit pour les étudiants jusqu'à 25 ans*
- *CONTACT : Jean Schils 065 / 35 26 97*
- *RENDEZ-VOUS : aux Ateliers des FUCaM, rue du Grand Trou Oudart, Mons, salle 15*

Le Val des Ecoliers : des fouilles archéologiques surréalistes

8

A l'ombre de la tour du Val des Ecoliers, imaginez un chantier où se côtoient d'un côté des archéologues maniant la truelle avec patience et précision et de l'autre des bulldozers et des camions qui dégagent terres et gravats dans le bruit et la fureur... Comment en est-on arrivé à cette situation ?

Un vaste projet immobilier démarre en 2015 et prévoit un parking souterrain de 200 places et trois étages de bureaux et de logements sur une surface de 10.000 mètres carrés. Le locataire principal est déjà connu, il s'agit du Service public de Wallonie¹. Mais il y a un problème. La construction de cet immeuble, rue André Masquelier, se situe au niveau de l'ancienne abbaye du Val des Ecoliers. L'Agence Wallonne du Patrimoine (AWAP) s'accorde avec les responsables du chantier pour permettre un

mois de fouilles archéologiques avant de creuser les fondations de l'immeuble. Fin avril, la parole devait être rendue aux engins de chantier. L'AWAP confie alors les recherches à l'équipe de Corentin Massart, archéologue pour l'asbl *Recherches et Prospections archéologiques*.



On a maintenant un peu plus de 50 sépultures qui ont été trouvées, prélevées et enregistrées avec les techniques les plus récentes

De découvertes en découvertes...

Rapidement, la dizaine de chercheurs mettent au jour une partie du cloître de l'abbaye. A côté, apparaissent le carrelage du réfectoire mais aussi les restes d'une cuisine et une série de pièces non identifiées. Une pièce de monnaie et une dizaine de cercueils complètent les découvertes et témoignent de la richesse historique du site. Doit-on déjà arrêter le chantier fin du mois d'avril ?

La presse locale² s'empare du problème et les politiciens de la région interpellent Valérie De Bue, la ministre wallonne du patrimoine. Finalement, un accord est trouvé avec les responsables du projet immobilier : les fouilles pourront continuer jusqu'en juillet. D'un mois, on est donc passé à pratiquement quatre mois de recherches.



Le Val des Ecoliers au XVIIIe siècle
Source : BUMons

Un bilan positif

Dans une interview donnée à Télé MB³, Corentin Massart explique l'intérêt des découvertes : *« on a maintenant un peu plus de 50 sépultures qui ont été trouvées, prélevées et enregistrées avec les techniques les plus récentes ... Sur certaines planches, on a des éléments plus exceptionnels, comme des semelles de bottes en cuir... c'est le milieu aqueux qui a permis de conserver ces*

Les fondateurs du Val des écoliers se réfugièrent dans la solitude de la campagne champenoise pour se mettre à l'école exclusive du Christ

détails ». L'anthropologue Arwa Kharobi de son côté précise : « l'objectif principal c'est de ... reconstruire la position initiale de l'inhumation et avoir des informations sur les pratiques funéraires de l'époque. Ensuite, les études biologiques permettront d'en savoir plus sur l'âge des individus, leur sexe, leur stature voir aussi l'état sanitaire ». Un squelette de sexe féminin a même été découvert ce qui peut étonner dans le cloître d'une abbaye de chanoines. Pas de conclusion hâtive sur les mœurs dissolues du Val des Ecoliers ; il peut s'agir simplement d'une donatrice qui a reçu l'autorisation d'être enterrée dans l'abbaye. Maintenant que les fouilles sur le terrain sont terminées, un long travail d'analyse commence dont on attend les résultats avec impatience.

L'abbaye du Val des Ecoliers, c'était quoi, au juste ?

Marqué par la constitution des universités et la naissance des deux grands ordres mendiants, dominicain et franciscain, le dé-

but du XIIIe siècle vit aussi se développer une congrégation originale, celle du Val des écoliers. En effet, ses fondateurs, quatre maîtres en théologie de Paris, rompant avec la scholastique, se réfugièrent dans la solitude de la campagne champenoise pour se mettre à l'école exclusive du Christ. Ils sont rejoints par une trentaine d'étudiants : des « écoliers. » Ils constituèrent une trentaine de maisons réparties de la Bourgogne à la Belgique actuelle.

Le Val des Ecoliers à la fin du XIXe siècle
Source : BUMons



Vers 1250, Marguerite de Constantinople crée un prieuré à Valenciennes. Celui-ci est transféré à Mons en 1252⁴. Plus tard, en 1617, il est élevé en abbaye de l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin. Cette communauté religieuse est supprimée une première fois en 1789 puis définitivement en 1796 sous le régime français. Depuis la Révolution, l'abbaye est affectée à divers usages : arsenal, salles de réunion, magasins. En 1805, la Ville y installe l'Hôpital Civil qui fonctionne jusqu'en 1876. La Ville décide alors la démolition des bâtiments de l'abbaye pour tracer une voie directe vers Cuesmes. Seule est épargnée la tour de l'église construite en 1739-1743 sur les plans de l'architecte montois Nicolas De Brissy dans un style Renaissance. Seul le rez-de-chaussée est un reste de l'ancienne tour construite au XIVe siècle.

Gérard Waelput

(1) Ironie du sort, l'Awap qui fait partie de Service public de Wallonie va donc avoir ses bureaux au-dessus des fouilles désormais inaccessibles.

(2) Voir les articles de La Province des 28 et 29 avril 2021.

(3) Télé MB 19/7/2021

(4) Gonzalès Decamps, *Notre-Dame du Val-des-Écoliers, prieuré, ensuite abbaye de chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, à Mons : Monographie archéo-historique*, Annales du Cercle archéologique de Mons, vol. XIX, 1886, p. 1-384

Le mercredi 17 novembre à 20h, l'archéologue Corentin Massart nous donnera plus de précision sur ce sujet dans sa conférence intitulée :

UNE OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE : L'ABBAYE DU VAL DES ÉCOLIERS

11



Deux lettres dans la vie d'un homme (suite et fin)



Une question est alors incontournable... Pourquoi Defuisseaux est-il emprisonné à Mons en 1894¹ ?

Pour comprendre son incarcération, il faut remonter quelques années en arrière.

- 1885 : création du P.O.B. Alfred Defuisseaux fait partie des dirigeants de la première heure avec César De Paepe, Edouard Anseele et Jean Volders. Mais rapidement, son désir de recourir à la grève générale pour obtenir le suffrage universel l'oppose aux cadres du parti plutôt favorables à une politique de négociations.

- 1886 : Il publie le *Catéchisme du peuple*. Ce texte incendiaire publié à plus de 300.000 exemplaires est diffusé quelques semaines avant les émeutes du mois de mars. Les grèves et les pillages sont violents dans les régions du Borinage, du Centre et

surtout de Charleroi (15 morts à Roux). La répression s'organise rapidement et Defuisseaux est arrêté avec d'autres leaders socialistes. Comme on lui reproche la paternité morale de la violence, la Cour d'Assises du Brabant va le condamner à deux ans de réclusion. Mais juste avant la lecture du verdict, il s'échappe du tribunal et parvient à la frontière hollandaise. Rapidement, il se réfugie en France et s'installe à Le Raincy près de Paris où il passera avec sa femme et ses six enfants huit longues années d'exil.

- 1887 : en février, influencé par le radicalisme de Defuisseaux, le congrès des mineurs de Jolimont vote la grève générale en faveur du Suffrage Universel. Cette action indispose les dirigeants du P.O.B. qui défendent une politique modérée et en toute logique le Borain est exclu du parti. Au mois d'août, au congrès de Mons, un parti dissident est créé sous le nom de Parti Socialiste

Alfred Defuisseaux, un homme exalté...

Né en 1843, docteur en droit en 1865, Alfred Defuisseaux défend avec ardeur les accidentés du travail des mines. Il devient très vite l'avocat des ouvriers. Après de nombreuses péripéties, des meetings, des prises de positions politiques et sociales inconfortables, il est incarcéré à la prison de Mons d'où il écrit la lettre du 10 septembre 1894. Comment évoquer en quelques lignes la personnalité de cet homme ?

Achille Delattre lui consacre un ouvrage, publié en 1959 et préfacé par Léo Collard. Le texte est engagé et passionné. Il nous décrit Alfred Defuisseaux comme un homme foncièrement bon, malgré ses nombreux excès de langage ; un homme révolté contre le sort injuste qu'il a subi mais aussi quelqu'un de largement tolérant. Il évoque surtout « un grand tribun borain », audacieux dans ses activités et son sacrifice pour la cause du peuple. Il parle aussi d'un homme indiscipliné.

A la seule lecture des deux lettres manuscrites ici reproduites, nous nous représentons le personnage : il nous semble habité par un état d'âme porté au-dessus du degré ordinaire et banal. Il est mû par un enthousiasme débordant associé à une extériorisation verbale démonstrative. On peut comprendre du même coup la présence associée d'une grande tristesse jouxtant ces moments euphorisants. / KM

Républicain (P.S.R.). Comme Alfred Defuisseaux est toujours en exil en France, son frère Léon et son neveu Georges prennent en main la destinée du P.S.R. mais sont en contact régulier avec Alfred, le véritable leader de ce mouvement.

- 1888 : Le PSR organise une grève insurrectionnelle au cours de laquelle l'utilisation de la dynamite est fréquente. Ce mouvement s'essouffle rapidement et les dirigeants du parti sont arrêtés

et mis en prison.

- 1889 : En mai, le procès de ce qu'on va appeler le « Grand Complot » s'ouvre aux Assises de Mons. Dix-neuf avocats (dont Janson et Picard) vont brillamment démontrer que la violence a été orchestrée par des membres de la Sûreté qui avaient infiltré le P.S.R.



1889 – Les avocats qui ont défendu les accusés du « Grand Complot »

Ces agents de la sûreté avaient trompé Defuisseaux, naïf et vaniteux, en accentuant le caractère insurrectionnel des grèves et la détermination des travailleurs. Les prévenus sont acquittés mais le P.S.R. ne survit pas à ces événements et ses membres réintègreront le Parti Ouvrier Belge.

– 1890-1893 : Depuis son exil parisien, Defuisseaux encourage de nombreuses grèves générales en faveur du Suffrage universel dans des articles incendiaires. Mais le gouvernement catholique de Beernaert retarde l'examen de cette importante

1890-1893 : Depuis son exil parisien, Defuisseaux encourage de nombreuses grèves générales en faveur du Suffrage universel dans des articles incendiaires.

réforme politique. En avril 1893, les fusillades de Jemappes et de Borgerhout vont accélérer le processus de l'adoption du S.U. mais qui sera plural. Les conservateurs ont en effet réussi à maintenir un certain avantage aux personnes riches ou instruites en leur octroyant une deuxième, voire une troisième voix.

– 1894 : Des élections au suffrage universel plural sont prévues pour le 14 octobre. Defuisseaux se présente sur la liste du P.O.B. Néanmoins, toujours à l'étranger, il ronge son frein et veut rentrer en Belgique au risque de finir ses jours en prison. En effet, les dix condamnations qu'il a accumulées jusqu'ici lui vaudraient 29 années de réclusion. En juillet, il se rend à Goegnies dans une ferme occupée par des sympathisants français.

Mais en août il décide de rentrer en Belgique après avoir prévenu la gendarmerie de Quévy qui s'empresse de l'arrêter. Le parcours en train jusqu'à Mons est salué par une foule enthousiaste

massée tout le long des voies². A Mons, l'exilé est incarcéré à la prison et, comme prisonnier politique, il est autorisé à écrire et à recevoir des journaux. La lettre du 10 septembre dont nous reproduisons le fac-similé s'inscrit donc dans ce contexte. Le 14 octobre au soir, les résultats des élections sont déjà connus. Dans l'arrondissement de Mons, les 6 députés sont issus du P.O.B.³ Parmi eux, Alfred Defuisseaux qui est immédiatement libéré et restera élu au parlement jusqu'à sa mort en 1901.

Il déploiera son énergie de tribun et d'écrivain pour faire voter des lois relatives à la pension de vieillesse et à l'inspection ouvrière des mines. Sans oublier, bien entendu sa lutte continuelle pour obtenir le suffrage universel pur et simple qui ne verra le jour qu'en 1919.

- 1895 : Le 9 octobre, la justice ne désarme pas. Defuisseaux comparaît devant la Cour d'Assises du Hainaut sous l'inculpation d'avoir incité à la grève et à la révolution. Il est finalement acquitté et pourra reprendre son action politique. L'acharnement de la justice et les tracasseries qui en découlent jouent certainement un rôle dans le ton de sa lettre du 14 décembre reproduite dans cet article. On sent que Defuisseaux est épuisé et est capable de laisser tomber la politique. Mais un autre élément



Les 12 députés et les 2 sénateurs socialistes élus en octobre 1894 au suffrage plural

joue un rôle important : la tuberculose. En effet, à Le Raincy, dans la banlieue parisienne, la maison qu'il habitait avait servi de sanatorium pour tuberculeux et les locaux n'avaient pas été désinfectés. Trois de ses enfants succombèrent en bas âge et lui-même avait contracté la maladie qui le conduisit au tombeau à l'âge de 58 ans.

Enfin, Defuisseaux a bien conscience que d'autres ténors du parti socialiste comme Emile Vandervelde commencent à lui faire de l'ombre. Tous ces éléments permettent de comprendre que le leader borain n'a pas le moral en cette fin d'année 1895.



Désiré Maroille (1862-1919) |

Defuisseaux et Maroille, confiance et amitié

Au départ, tout semble séparer ces deux hommes.

Alfred Defuisseaux, bourgeois universitaire, avocat et grand voyageur a près de 20 ans de plus que Désiré Maroille. Alors que l'un est né dans une famille aisée et intellectuelle, l'autre se retrouve orphelin dès son plus jeune âge et doit gagner sa vie au fond de la mine jusqu'à l'âge de 15 ans. Pendant trois ans, son activité de voyageur de commerce l'initie à la comptabilité, connaissance très précieuse quand il organisera plus tard des

coopératives dans le Borinage. Dès 1880, il vend les premiers journaux socialistes dans sa région. Defuisseaux a dû remarquer ce jeune militant (23 ans) qui est le bouillant porte-paroles des socialistes borains lors du 1er Congrès National Ouvrier (avril 1885).

En 1886, Maroille diffuse dans sa région *Le catéchisme du peuple* et quand, l'année suivante Defuisseaux crée le Parti So-

Defuisseaux, en exil en France, va s'appuyer sur Désiré Maroille dont il apprécie l'intelligence et la connaissance du milieu des mineurs.

cialiste Républicain (P.S.R.), Maroille fait partie de l'aventure et prend la direction du journal *La liberté* et de la Fédération borraine⁴. Defuisseaux, en exil en France, va s'appuyer sur ce fidèle militant dont il apprécie l'intelligence et la connaissance du milieu des mineurs. En perpétuel contact, Maroille sera toujours l'agent de liaison de l'avocat montois. Il n'est cependant pas un simple diffuseur de la bonne parole ; il lui arrive de ruer dans les bran-cards, de faire des reproches et notamment de continuer à développer les coopératives que Defuisseaux n'apprécie pas car, pour lui, une seule chose compte : obtenir le suffrage universel.

Emprisonné après les grèves violentes de 1888, Maroille fait partie des inculpés lors du procès du Grand Complot. Comme tous les autres prévenus, il est acquitté mais il assiste à la désintégration du P.S.R. et avec Defuisseaux, il réintègre le P.O.B. en 1889.

Grâce au suffrage universel plural, en 1894, il est élu député et

le restera jusqu'à sa mort en 1919. Très actif au niveau local, il devient premier échevin faisant fonction de bourgmestre de Frameries mais fidèle à ses convictions républicaines, il refusera toujours de prêter serment de fidélité au roi Léopold II. Ce n'est que quelques mois avant sa mort qu'il est nommé officiellement à cette fonction.

GW



Monument Désiré Maroille à Frameries |

Mais d'où viennent ces deux lettres et qui était le destinataire de la lettre de 1894 ?

Un peu d'histoire personnelle...

Lorsque j'étais petit garçon, il y avait, dans le bureau de papa, deux lettres anciennes. Leur papier était jauni, leurs bords déchirés, l'écriture était forte, affirmée et je la trouvais majestueuse. De plus, ces lettres étaient rédigées sur du papier à en-tête : celui de la Maison de sûreté civile et militaire (La prison de Mons !) et celui de la Chambre des représentants.

Leur signature aussi me semblait prestigieuse : Alfred Defuisseaux ! Ce personnage avait une rue à son nom à Frameries et même un monument à cent mètres de chez moi et il semblait comme vénéré par les habitants. « *Le défenseur du Peuple* » était-il écrit sur le monument !

Alfred Defuisseaux ! Ce personnage avait une rue à son nom à Frameries et même un monument à cent mètres de chez moi et il semblait comme vénéré par les habitants.

Tout le quartier semblait d'ailleurs imprégné d'une histoire tutélaire : les rues Joseph Wauters, Jean Volders, Alfred Defuisseaux, Léon Defuisseaux, Emile Vandervelde ou Désiré Maroille quadrillaient mon enfance. Ce dernier, destinataire de la seconde lettre, avait d'ailleurs aussi son monument dans le quartier.

Mais qui étaient donc ces hommes qui semblaient si respectés ? Le climat familial étant plutôt à la discrétion, je n'osais interroger les parents.

Mais des questions surgissaient... Au cours d'une vie, on pouvait donc aller en prison, être député puis avoir une rue et un monument à son nom ? Et qui était le destinataire de la première lettre dont l'identité avait été supprimée ? Qui avait mutilé le nom tout en conservant soigneusement la lettre ? Et quand l'avait-on fait ? J'étais fasciné et perplexe et pour tout dire, un peu intrigué !

Le temps a passé, au fil des années diverses informations et divers éclairages sont venus donner du sens à tout cela.

Ainsi, le destinataire de la lettre de 1894 dont l'identité a été supprimée pourrait être mon arrière-grand-père maternel, Aimable Degavre (1854 – 1925). Il avait donc 40 ans au moment de la première lettre et était distributeur de pain à la société

coopérative ouvrière « Union – Progrès – Economie », fondée à Frameries en 1885.

GG

Gérard GOBERT, Katia MARTROYE, Gérard WAELPUT

(1)

Delattre, A., Alfred Defuisseaux. Un homme. Une période, Editions de l'Institut Emile Vandervelde, s.d.

Collard, L., Un procès fameux. Le grand complot, Cuesmes, Imprimerie fédérale, s.d.

Liebman, M., Les socialistes belges 1885-1914, Bruxelles, Vie ouvrière, 1979

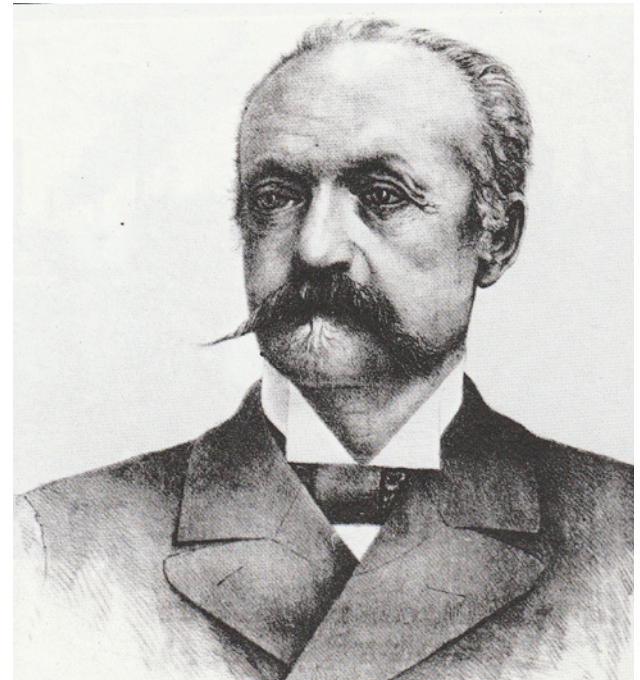
Honoré, L. et alii, 1000 personnalités de Mons et de la région, Waterloo, Avant-Propos, 2015

Jean-François Füeg, Alfred Defuisseaux et le Grand Complot, une page de l'histoire du socialisme borain (1889), Calaméo,

(2) En réalité, la foule a salué un train vide. Les autorités, craignant des manifestations violentes, ont retardé son transfert.

(3) Le six députés sont : Alfred et Léon Defuisseaux, Désiré Maroille, Arthur Bastien, Alphonse Brenez et Henri Roger

(4) Jusqu'en 1945, la Fédération Boraine porte le nom de Fédération socialiste républicaine du Borinage.





NOUVELLES

UN DOMAINE VINICOLE SOUS PROTECTION DES ANGES

2e partie

Rendons à saint Georges... Nous voudrions développer deux éléments évoqués dans la première partie de notre chronique parue dans l'Interface n°134 : d'une part le cheminement et l'ampleur de la légende des Anges de Mons dans la littérature britannique de l'époque et, d'autre part, une brève analyse critique du tableau de Marcel GILLIS réalisé en 1934 s'y rapportant.

La littérature britannique

Le 29 septembre 1914, soit un peu plus d'un mois après le retrait du Corps expéditionnaire britannique (British Expeditionary Force - BEF) de la zone de Mons, l'écrivain gallois Arthur MACHEN, auteur connu pour ses récits de fiction, publia un article dans le journal londonien *Evening News* intitulé *The Bowmen* (Les Archers) selon lequel l'arrière garde de l'armée britannique avait été miraculeusement sauvée à l'intervention de saint Georges.

Ce récit fut le premier à attribuer aux événements un caractère surnaturel.

Essayons de synthétiser le récit de MACHEN. Un soldat britannique invoqua le saint patron lors de la retraite de Mons en latin en ces termes :

Adsit Anglis sanctus Georgius! (Que saint Georges vienne en aide aux Anglais !).

MACHEN confessa rapidement que son histoire était pure invention et qu'elle était destinée à remonter le moral des soldats britanniques.

On entendit ensuite une clameur : *Harow ! Harow ! Monseigneur, dear saint, quick to our aid! St. George help us!*»

High Chevalier, defend us! (Harow ! Harow ! Monseigneur, cher saint, à notre secours, saint Georges aide nous) ;

Aidé par des archers venus apparemment de la bataille d'Azincourt de l'année 1415 (cf. infra), le saint patron de l'armée britannique mit en déroute l'armée allemande :

The singing arrows fled so swift and thick that they darkened the air; the heathen horde melted from before them (les flèches chantantes s'enfuyaient si vite et si épaisses qu'elles obscurcissaient l'air ; la horde païenne fondit devant eux).

Bien que le ton utilisé par MACHEN pour la narration de l'évènement se rapprochait plus de celui du témoignage que de celui

de la fiction, il confessa rapidement, notamment en préface d'un livre qu'il consacra aux événements (*The Angels of Mons – The Bowmen and Other Legends of the War – 1915*), que son histoire était pure invention et qu'elle était destinée à remonter le moral des soldats britanniques. Remarquons l'évolution du titre de son ouvrage par rapport au titre de son récit initial (*d'archers* on évolue vers *anges* – cf. infra).



Le Corps expéditionnaire britannique qui défendit Mons en août 1914 ici représenté lors de son entrée triomphale dans la ville le 11 novembre 1918 – Stèle commémorative dans le porche d'entrée de l'hôtel de ville.

© Bernard DETRY

La rumeur concernant ce fait de guerre se propagea toutefois très vite en Grande-Bretagne. De nombreux articles et ouvrages relayèrent des témoignages de soldats ayant participé à la retraite générale. La légende se déclina en différentes variantes tantôt des anges, tantôt un nuage lumineux, tantôt des chevaliers ailés, etc. Dans leurs sermons, les membres du clergé ne manquèrent pas de faire référence à cet évènement pour démontrer que Dieu se trouvait bien du côté des Anglais et qu'à l'issue de la guerre, la victoire des Alliés ne faisait aucun doute.

Le gouvernement n'intervint pas officiellement dans cette affaire mais il semble qu'il l'encouragea secrètement pour inciter le peuple britannique à soutenir l'effort de guerre¹.

Pour avoir entièrement lu cet article de journal de quelques dizaines de lignes, nous pouvons vous dire que le style est assez confus, MACHEN oscillant sans cesse entre patriotisme et mysticisme au détriment d'une narration posée des événements.

On constate que le récit initial ne fait pas mention d'anges. Il y est question de saint Georges et d'archers venus de la bataille d'Azincourt.

Tableau de Marcel GILLIS – Les anges de Mons.
 Détail : pluie de flèches sur les assaillants – 1934 –
 © Mons Memorial Museum, Collection Ville de Mons

Mais ce flou était sans doute voulu eu égard à la nature du récit, MACHEN s'en dédouanant en invoquant la censure militaire...

En tout état de cause, saint Georges y apparaît comme le véritable sauveur de l'armée britannique, les archers en étant le bras armé.

On constate donc que ce récit initial ne fait pas mention d'anges. Il y est question de saint Georges et d'archers venus de la bataille d'Azincourt (1415 – victoire des Anglais grâce à leurs archers sur la cavalerie française).

Remarquons à ce propos que les chercheurs ont observé un glissement dans les différentes moutures de la narration, saint Georges et ses archers étant supplantés par les anges à partir du printemps 1915. *Serait-ce parce que l'intervention de ces derniers était plus admissible pour les protestants et les anglicans que celle d'un saint ?*^{2 3}



Le tableau de Marcel GILLIS

Marcel GILLIS n'eut sans doute connaissance de la légende des Anges que dans sa version « évoluée » c.à.d. celle racontée à partir du printemps 1915 qui faisait fi du rôle de saint Georges (et des archers d'Azincourt). Connaissant la ferveur de ce peintre, poète et chansonnier pour le folklore montois, il nous paraît peu vraisemblable que Marcel GILLIS ait délibérément occulté le rôle de Saint-Georges dans ces faits légendaires.

La symbolique était trop belle pour l'éluder : saint Georges à la fois protecteur de l'Angleterre et de la ville de Mons !

Qu'il nous soit dès lors permis d'énoncer qu'en 1934 Marcel GILLIS n'avait pas lu l'article initial de MACHEN avant de réaliser son tableau.

Ceci dit, dans un souci de précision et d'objectivité, ne perdons pas de vue que Marcel GILLIS était lui-même protestant.

Peint en utilisant la technique dite du clair-obscur, le tableau représente la ville de Mons dans son orientation Ouest-Est (de gauche à droite). On peut imaginer que l'artiste aurait pu poser son chevalet durant la bataille à l'emplacement du terril



Tableau de Marcel GILLIS – Les anges de Mons.
Détail : les petites maisons de la rue E. Vander-
velde – 1934 – © Mons Memorial Museum,
Collection Ville de Mons
© Bernard DETRY

de l'Héribus. Nous croyons, en effet, reconnaître en avant plan de l'œuvre les petites maisons de la rue Emile Vandervelde conduisant à Cuesmes.

Nous sommes arrivés à la fin de notre histoire des Anges de Mons. Nous aurions aimé approfondir l'analyse de cette légende et du tableau s'y rapportant mais la formule de notre revue ne le permet pas. Nous y reviendrons sans doute ultérieurement sous une autre forme.

Qu'en tirerons-nous comme conclusion (provisoire ?) sinon qu'il est temps de rendre à saint Georges, protecteur de l'Angleterre et de la ville de Mons, ce qui appartient à saint Georges.

Puisse notre bien aimé Marcel GILLIS ne pas nous en tenir rigueur...

Bernard Detry

Remerciements à MM. M. et J. de ROSEE

Sources :

(1) Alain CESARINI – Stenay 14-18 – <https://stenay.home.blog/2019/06/16/la-legende-des-anges-de-mons/>

(2) <https://lepassebelge.blog/2019/03/31/avec-laide-des-archers-de-saint-georges/>

(3) Autres sources :

https://en.wikipedia.org/wiki/Angels_of_Mons

<https://web.archive.org/web/20040604164553/http://www.after-mathww1.com/bowmint1.asp>

<https://www.shu.ac.uk/research/specialisms/culture-creativity-research-institute/what-we-do/projects/communication-media-and-culture/wartime-rumours-and-legends>

<https://web.archive.org/web/20070818132117/http://netowne.com/angels-christian/angels/index.htm>

<https://drdavidclarke.co.uk/angel-of-mons/bowmen-and-angels/>





Une photo, une histoire : Le quartier RACHOT

Il y a, à Mons, un endroit méconnu où j'aime particulièrement flâner. Et pourtant les lieux ne paient pas de mine comme on dit couramment. Cet endroit est le quartier RACHOT. Il est inséré au sein d'un trapèze formé par les rues d'Havré, du Haubois, Jean Lescart, Spira et des Archers.

On peut y accéder par toutes ces rues mais le chemin que je privilégie pour y pénétrer est situé en face de l'église Saint-Nicolas, rue d'Havré. Il faut emprunter le passage vouté qui donne dans le jardin Gustave JACOBS.

On découvre alors un ensemble immobilier d'une belle homogénéité – bien que d'époques différentes – constitué de maisons unifamiliales et d'immeubles à appartements rénovés ou construits à partir du début des années 1990 ainsi que d'anciennes petites maisons charmantes dont certaines à la façade colorée.

Les rues sont entièrement pavées. La mixité sociale y est également bien présente. Des bancs publics et des espaces verts vous invitent à marquer une pause et à arrêter le temps. Car, bien que situé au cœur de la ville, le quartier respire le calme et la sérénité.

Des fouilles entreprises en 2016, rue RACHOT, à l'occasion de la construction d'un nouvel immeuble à appartements, ont mis à jour un habitat du 18ème siècle, vraisemblablement de petits bâtiments à vocation artisanale.

Le mot *RACHOT* tire son origine du nom d'un hôpital (*Hôpital RACHOT*) qui fut érigé à cet endroit en 1638. La ruelle RACHOT est citée en 1673¹.

Bernard Detry

(1) DE BETTIGNIES (Ch.) & ROUSSELLE (Ch.), mise à jour de PIÉRARD (Ch.), *Les rues de Mons, promenades et recherches historiques*, Mons, 1983.

Rien n'est pire
que les prétendues leçons
de l'histoire
lorsqu'elle est mal comprise
et mal interprétée
(Paul Valéry)



© Pierre MOINY